



Pour une égalité sans détour

**Organisme montréalais de promotion et de défense des droits
des personnes ayant une déficience motrice depuis 1980**

**Bâtissons un
monde INCLUSIF !**



Bref historique de l'organisme Ex aequo

Fondé en 1980, Ex aequo a été l'un des premiers organismes à Montréal à se consacrer entièrement à la défense des droits des personnes handicapées. À cette époque, tout était à bâtir en matière d'accessibilité universelle et d'inclusion sociale des personnes handicapées.

Ex aequo a donc fait partie de l'ère de l'intégration des personnes handicapées dès le début des années 80 et continue de contribuer en ce sens à l'évolution de la société québécoise. Il a été fondé par et pour les personnes handicapées.

La **mission** de l'organisme se lit comme suit :

Ex aequo est un organisme montréalais se consacrant à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice.

Ex aequo promeut l'inclusion sociale. Cela se réalise par la mise en œuvre du concept d'accessibilité universelle.

Qu'est-ce que l'inclusion sociale? C'est une société organisée pour répondre aux besoins de tous, y compris les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Qu'est-ce que l'accessibilité universelle? L'accessibilité universelle est le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents.¹

Ex aequo, c'est plus ou moins 200 membres et 10 employés, dont 5 qui travaillent quotidiennement à l'avancement de 53 dossiers regroupés dans les 6 thématiques suivantes : Vie municipale, Transport, Habitation, Santé et services sociaux, Vie associative et Communication. Fait à noter, sur 10 employés, 3 ont eux-mêmes une déficience motrice.

¹ Définition développée en 2011 par le **Groupe DÉFI Accessibilité (GDA)**, *Rapport de recherche pour les milieux associatifs de Montréal, Accessibilité universelle et designs contributifs (version 5.3)*, LANGEVIN, ROCQUE, CHALGHOUIMI et GHORAYEB, Université de Montréal.

Concertation et partenariats

Ex aequo a le souci et la fierté de développer ses dossiers en concertation avec d'autres organismes de personnes ayant des limitations fonctionnelles (visuelle, auditive ou intellectuelle). De plus, il a tissé des liens avec des associations du mouvement communautaire, tels que le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP). En outre, il représente l'ensemble des personnes ayant des limitations fonctionnelles (PALF) auprès de plusieurs instances publiques. Il est donc appelé à porter des revendications provenant d'autres associations.

Bien que la mission de l'organisme se réalise davantage sur le plan local (Montréal), il peut se voir mandaté pour intervenir dans un dossier, soit sur le plan régional par le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM), soit sur le plan provincial par la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN). Ainsi, Ex aequo peut avoir le mandat de s'adresser directement à un ministère pour faire changer les choses, comme pour le programme de remboursement relatif aux chiens d'assistance, mis sur pied en septembre 2010, après 7 ans de démarches de concert avec l'organisme MIRA.

Ex aequo est extrêmement motivé à établir un partenariat de qualité avec des organisations et des instances publiques afin que ses démarches atteignent leur véritable objectif : faire connaître la réalité des personnes ayant une déficience, tout en prenant connaissance de la réalité de ses partenaires, afin de faire arrimer les besoins des uns avec ceux des autres. Ainsi, il s'est particulièrement illustré dans la promotion et la mise en œuvre de l'accessibilité universelle à la Ville de Montréal et au réseau régulier du transport en commun de la Société de transport de Montréal (STM). En effet, Marie Turcotte, adjointe à la direction chez Ex aequo, est, depuis 2002, porte-parole du milieu associatif montréalais auprès de la Ville et membre du conseil d'administration de la STM. Finalement, à titre d'exemple, la STM s'est dotée d'une politique en accessibilité universelle en juillet 2009, tout comme la Ville de Montréal, en juin 2011.

Mise sur pied d'autres organismes

Ex aequo a contribué à la création des organismes suivants:

- ✓ Habitations pignon sur roues – ressource résidentielle pour personnes ayant une déficience motrice, avec services de soutien à domicile 24 heures sur 24
- ✓ le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM)
- ✓ le Réseau des usagers de transport adapté de Montréal (RUTA-Mtl)

- ✓ Promotion et intervention en milieu ouvert (PIMO) – service d’accompagnement pour les personnes ayant une déficience motrice
- ✓ Solidarité de parents de personnes handicapées
- ✓ l’Alliance québécoise des regroupements pour l’intégration des personnes handicapées (AQRIPH).

En somme, Ex aequo c’est :

- ✓ Un organisme qui favorise la participation des personnes ayant une limitation fonctionnelle.
- ✓ Un organisme qui favorise la concertation entre les associations.
- ✓ Un chef de file au sein du milieu associatif et parmi les organismes de défense des droits.
- ✓ Un organisme impliqué dans de nombreuses instances décisionnelles.
- ✓ Un organisme qui favorise l’embauche de personnes ayant une déficience motrice.
- ✓ Un organisme qui promeut le changement.
- ✓ Un organisme qui promeut l’inclusion sociale et l’accessibilité universelle au profit de tous.

Prix et distinctions des employés d’Ex aequo

Pierre-Yves Lévesque

Directeur général et fondateur de l’organisme (30 ans d’expérience)

- ✓ Prix Hommage bénévolat-Québec, 2000, remis par l’Assemblée nationale.
- ✓ Conseil des Canadiens avec déficiences, 1997 – Prix national remis par Centraide, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au mouvement des droits des personnes handicapées du Canada.
- ✓ Prix Gilles Cousineau, 1996 – remis par Centraide, en reconnaissance à un employé permanent d’un organisme qui, par sa vision et la ténacité de son engagement, a contribué à ce que de nombreuses personnes puissent se prendre en main.
- ✓ Prix Georges Villeneuve, 1993 - remis par l’Association de la paralysie cérébrale du Québec, pour son influence positive à la cause des personnes vivant avec une déficience.
- ✓ Fondation Lucie-Bruneau, 1982 – pour sa contribution exemplaire à l’organisation des loisirs des personnes physiquement handicapées.

Marie Turcotte

Adjointe à la direction (17 ans d'expérience)

- ✓ Conseil des Canadiens avec déficiences, 2006, qui souligne d'exceptionnelles contributions au sein du mouvement de défense des droits des personnes handicapées du Canada.
- ✓ Prix Gilles Cousineau, 2000, remis par Centraide, en reconnaissance à un employé permanent d'un organisme qui, par sa vision et la ténacité de son engagement, a contribué à ce que de nombreuses personnes puissent se prendre en main.

Marc-André Burelle-Favron

Agent de promotion (10 ans d'expérience)

- ✓ Conseil des Canadiens avec déficiences, 2009, qui souligne d'exceptionnelles contributions au sein du mouvement de défense des droits des personnes handicapées du Canada.

Personne-ressource à contacter

Marie Turcotte

Directrice générale par intérim

514-288-3852

mturcotte@exaequo.net



VOICI UNE PRÉSENTATION SOMMAIRE DES AVANCÉES D'EX AEQUO POUR 2010-2011

THÉMATIQUE : VIE MUNICIPALE

VILLE DE MONTRÉAL

RÉSEAUX PIÉTONNIER ET ROUTIER

- ✓ Poursuite de la collaboration avec la Ville de Montréal dans l'élaboration de guides d'aménagement du domaine public (réseaux piétonnier et routier) destinés aux employés des Services des travaux publics de la Ville de Montréal.
- ✓ Études et recommandations pour différents projets d'aménagement d'espaces publics : Place d'Armes et Musée des beaux-arts.
- ✓ Études et recommandations concernant de nouvelles normes d'aménagement urbain à la Ville de Montréal.

QUARTIER DES SPECTACLES

- ✓ Collaboration au comité consultatif et interventions auprès des responsables de ce projet à la Ville de Montréal.

PLAN DE TRANSPORT DE LA VILLE DE MONTRÉAL

- ✓ Participation à définir les paramètres de la formation sur l'accessibilité universelle dans les espaces publics destinée à un groupe d'employés de la Ville impliqués dans la mise en œuvre du Plan de transport.

ARRONDISSEMENTS ET DÉNEIGEMENT

- ✓ Soutien aux responsables des arrondissements pour cerner les tâches à accomplir afin que le déneigement tienne compte des besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

- ✓ Mise en place de deux équipes de vigie (l'une concernant la déficience motrice, l'autre, la déficience visuelle). Les citoyens de ces équipes commentent l'état du déneigement dans leur quartier.

TERRASSES SUR LES ARTÈRES COMMERCIALES DES ARRONDISSEMENTS

- ✓ Une équipe de l'arrondissement du Sud-Ouest a rédigé des règles d'aménagement de terrasses dans l'espace public pour l'été 2010 qui tient compte de l'accessibilité universelle.
- ✓ Installation de contre-terrasses sur le boulevard Saint-Laurent et sur l'avenue Mont-Royal afin de mieux respecter le concept d'accessibilité universelle.
- ✓ Travail avec l'arrondissement Ville-Marie visant à éliminer les lacunes que l'on retrouve dans le Vieux-Montréal, sur la rue Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine.

POLITIQUE MUNICIPALE EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

- ✓ Collaboration à l'élaboration du projet de politique en accessibilité universelle de la Ville de Montréal.

DÉFINITION DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

- ✓ Collaboration à l'élaboration du projet de définition de l'accessibilité universelle avec le Groupe Défi Accessibilité (GDA) de l'Université de Montréal et des organismes du milieu associatif des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

COMITÉ DES PARTENAIRES VILLE – MILIEU ASSOCIATIF

- ✓ Participation à l'identification de projets portés par le milieu associatif.
- ✓ Organisation et participation à des rencontres avec des hauts fonctionnaires et élus municipaux afin de les sensibiliser aux enjeux liés au développement de l'accessibilité universelle.

COMITÉ DE SUIVI 2 MILLIONS \$ DE LA VILLE – MILIEU ASSOCIATIF

- ✓ Échanges sur les moyens à mettre en œuvre afin de faciliter les différentes étapes liées au processus d'appel et de réalisation des projets visant l'accessibilité universelle aux bâtiments municipaux.
- ✓ Participation au suivi des projets en cours de réalisation qui visent l'accessibilité universelle aux bâtiments municipaux.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS

- ✓ Participation à l'élaboration d'un document décrivant ce qu'est une communication écrite universellement accessible.

RÉVISION DE LA CHARTE MONTRÉLAISE DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

- ✓ Élaboration, pour le ROPMM, d'un avis dans le cadre de la révision de la Charte des droits et des responsabilités.

THÉMATIQUE : HABITATION

RESSOURCES RÉSIDENTIELLES

- ✓ Réalisation de l'évaluation de la mise en œuvre d'Habitations pignon sur roues et de son fonctionnement depuis ses débuts.

THÉMATIQUE : TRANSPORT

STM - RÉSEAU RÉGULIER DU TRANSPORT EN COMMUN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

FORMATION DES EMPLOYÉS ET APPROCHE CLIENTÈLE

- ✓ Participation à l'élaboration du contenu de la formation destinée aux inspecteurs, plus particulièrement la partie ayant trait aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- ✓ Le guide portant sur mieux communiquer avec les personnes ayant une ou des limitations fonctionnelles destiné aux changeurs est transmis à ceux-ci lors de la formation qu'ils reçoivent. Ce guide a été conçu conjointement par le milieu associatif et la STM.
- ✓ Validation de la partie du contenu de formation sécuribus 2 qui décrit les différentes déficiences et donne quelques conseils.

REFONTE DU SITE INTERNET

- ✓ Il est prévu que le nouveau site soit conçu de façon à répondre aux normes W3C et qu'il contienne des capsules en LSQ, en langage simplifié et avec une orthographe alternative.

NOUVEAUX WAGONS

- ✓ Des essais ont eu lieu dans une maquette d'un wagon grandeur réelle.

FORUM « ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE 2020 »

- ✓ Meilleure connaissance du plan stratégique 2020 de la STM.
- ✓ Meilleure connaissance, pour la STM, des besoins des personnes ayant une déficience motrice.

SIGNALÉTIQUE

- ✓ Le milieu associatif a participé à des tests terrains.

AUTOBUS

- ✓ Participation à des consultations de la STM sur l'aménagement intérieur de nouveaux modèles d'autobus.

ABRIBUS

- ✓ Participation à des essais pour vérifier l'accessibilité universelle du premier modèle d'abribus installé.

AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (AMT)

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

- ✓ Les membres du comité de concertation sur le transport des personnes handicapées ont été et seront consultés à nouveau sur le plan de développement de l'AMT.

PLAN STRATÉGIQUE 2020

- ✓ Les membres du comité de concertation sur le transport des personnes handicapées ont été et seront consultés à nouveau sur le plan le stratégique de l'AMT.

TRANSPORT ADAPTÉ DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

INFORMATION EN TEMPS RÉEL

- ✓ Les besoins des membres d'Ex aequo ont été transmis au RUTA de Montréal.

DÉPLACEMENTS EN SITUATION D'URGENCE

- ✓ Une entente de collaboration entre les instances impliquées (la STM, le Taxi accessible et l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal) a été convenue afin d'offrir aux personnes en fauteuil roulant un transport en situation d'urgence.

AMÉLIORATION DES VÉHICULES DU TRANSPORT ADAPTÉ

- ✓ Participation à des essais de la STM concernant le confort des minibus. Par exemple, le passage d'une suspension de camion à une suspension d'automobile.

TRANSPORT EN COMMUN AU QUÉBEC – MINISTÈRE DES TRANSPORT DU QUÉBEC (MTQ)

ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU RÉGULIER

- ✓ Ex aequo a participé à l'élaboration du « Guide pratique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement », destiné à toutes les autorités organisatrices de transport au Québec.

THÉMATIQUE : SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

CHIENS D'ASSISTANCE

- ✓ La mise sur pied, à l'automne 2010, du programme de remboursement relatif aux chiens d'assistance pour les personnes ayant une déficience motrice.
- ✓ Les évaluations des personnes pour vérifier leur admissibilité au programme sont effectuées à domicile, ce qui élimine les dépenses liées aux déplacements et à l'hébergement que ceux et celles qui habitent en région auraient pu avoir à assumer.
- ✓ La rétroactivité des remboursements aux personnes qui ont fait leur demande d'évaluation avant le 31 mars 2011.

SOUTIEN À DOMICILE

- ✓ Finalisation de la recherche-action portant sur l'offre de services en soutien à domicile à Montréal.
- ✓ Participation de 125 personnes au colloque du 30 novembre 2010 (personnes ayant des limitations fonctionnelles, représentants du milieu associatif, du réseau de la santé et des services sociaux, etc.).
- ✓ Mise sur pied, par le MSSS, d'un comité national sur le soutien à domicile.

CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

- ✓ Finalisation de la liste de 49 revendications d'Ex aequo en matière de services de santé et de services sociaux.
- ✓ Obtention, à l'Agence de Montréal, d'un comité régional pour la déficience physique.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE DE DEMAIN.

**INVESTISSEZ ET CONTRIBUEZ À LA PLEINE RÉALISATION
DE LA MISSION D'EX AEQUO !**

